

Image not found or type unknown



Bon de commande vs facture

Par **vdbjl**, le **28/11/2012 à 19:18**

Bonjour,
J'ai signé un bon de commande, le matériel a été livré et j'ai reçu la facture.
Sur le bon de commande, la mention "garantie 10 ans pièces, main d'oeuvre et déplacement a été ajoutée manuellement.
La facture ne reprend pas cette mention et est plus restrictive en garantie.
La firme me dit que la mention reprise sur le bon de commande prévaut à celle de la facture.
Qu'en est-il?
Merci de votre réponse